

Bibliothèque numérique

medic@

**Simon, Léon. Les eaux d'Aulus.
Actions physiologiques, propriétés
thérapeutiques**

*Poissy : Imprimerie typographique de S. Lejay et
Cie, 1881.
Cote : 61566 (1)*

61566

LES

Volume 1
mélanger
gouttes

EAUX D'AULUS

ACTION PHYSIOLOGIQUE

PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES

PAR

LE D^r LÉON SIMON

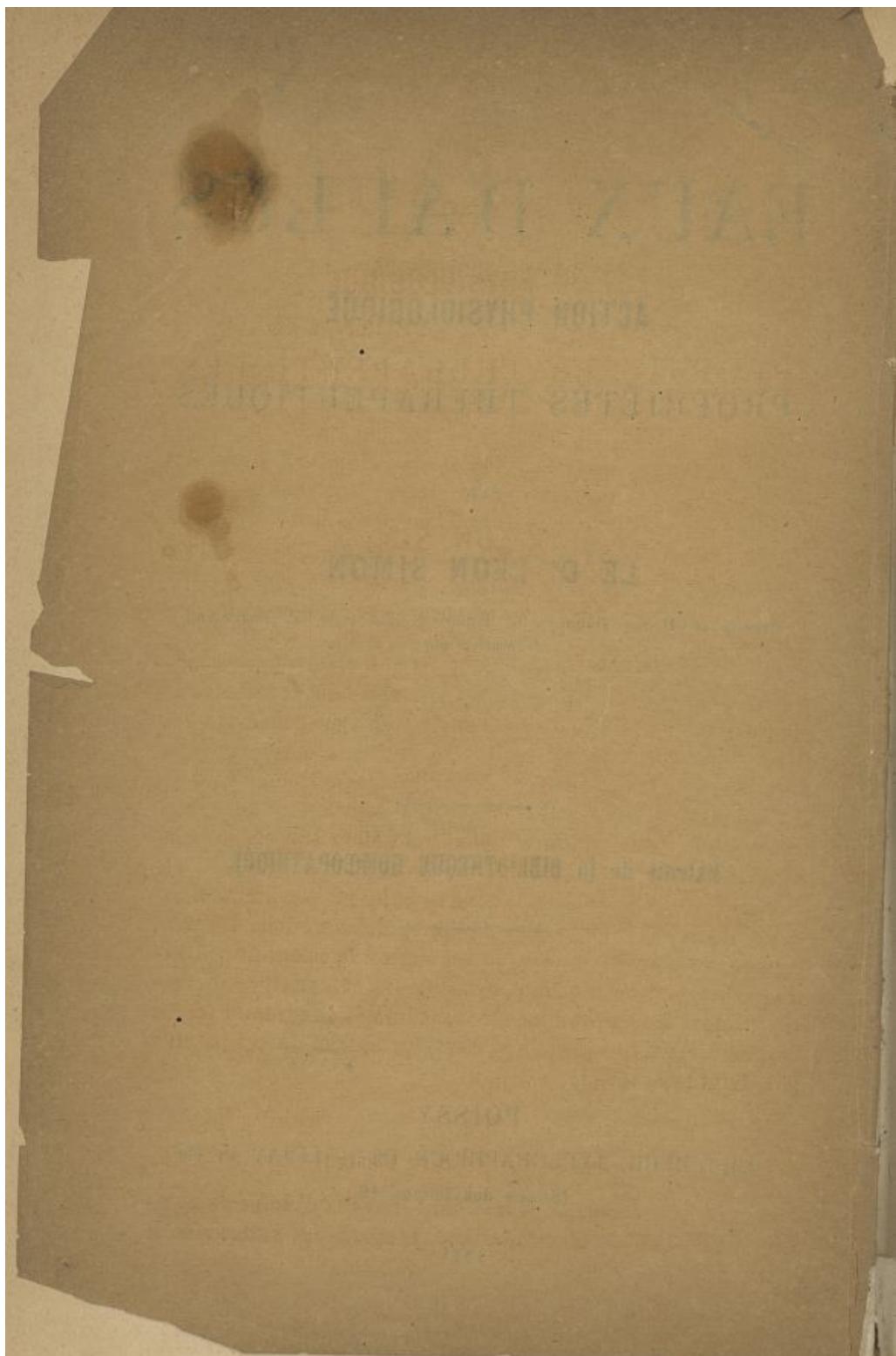
Médecin de l'Hôpital Hahnemann, Membre de la Société hahnemannienne
fédérative, etc.

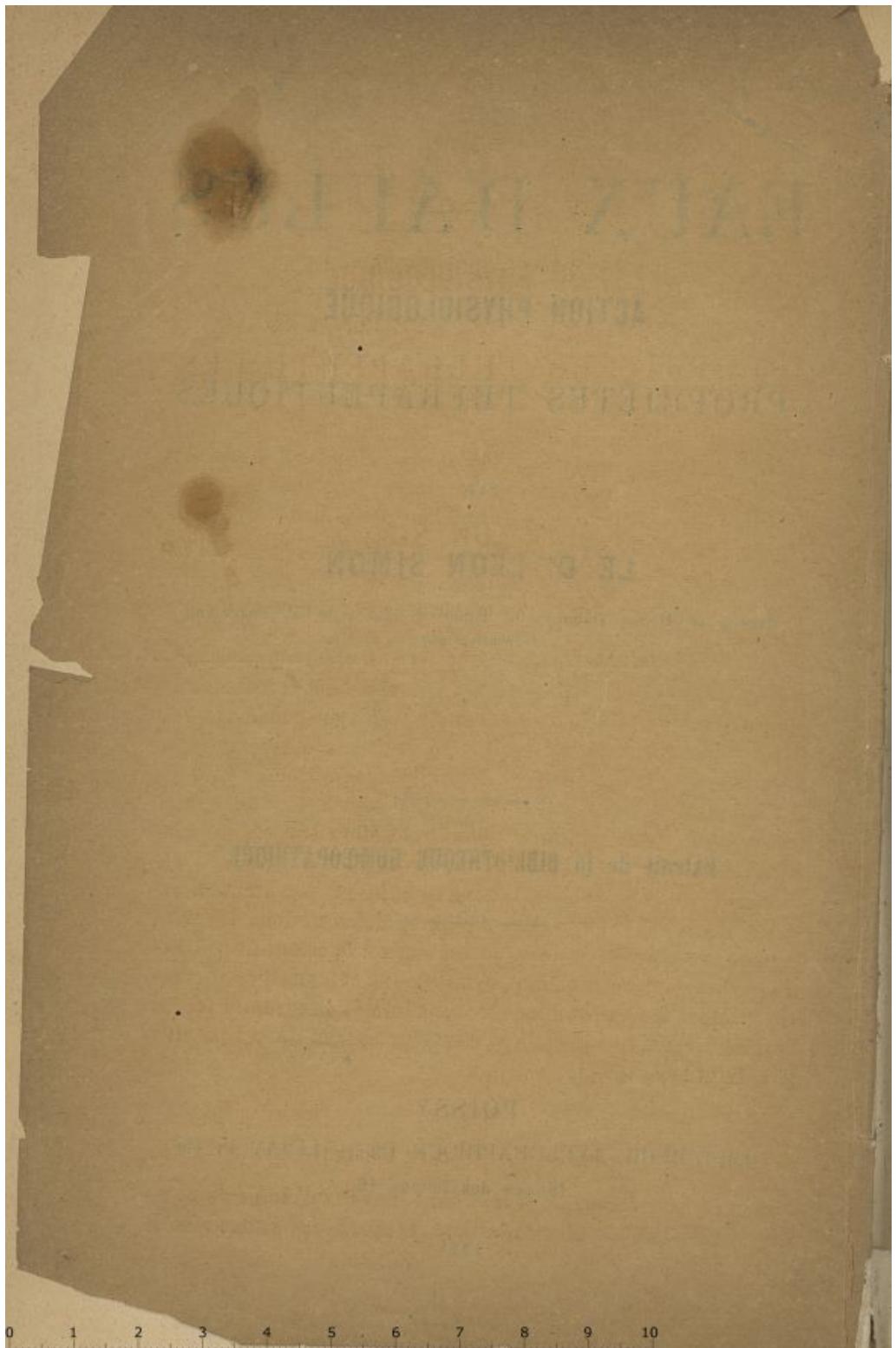
Extrait de la BIBLIOTHÈQUE HOMEOPATHIQUE

POISSY

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE DE S. LEJAY ET C^{ie}
16, rue des Dames, 16

1884





61/66(1)

LES
EAUX D'AULUS

ACTION PHYSIOLOGIQUE

PROPRIÉTÉS THÉRAPEUTIQUES

61566

Les questions d'hydrologie médicale intéressent toutes les écoles, et lorsqu'il s'agit de stations encore peu connues et cependant d'une efficacité réelle, il ne peut être indifférent pour les médecins de déterminer l'importance qu'il convient d'accorder aux sources nouvelles, d'être fixés sur leur valeur.

Or, on s'est beaucoup occupé depuis plusieurs années des eaux d'Aulus. De nombreux travaux ont été publiés à leur sujet, toutes les attractions légitimes ont été préparées pour les malades, le village s'est transformé. A la place des constructions primitives, qui existaient seules il y a trente ans, s'élèvent des hôtels dont l'installation est princière, j'allais même dire royale. En même temps la douceur du climat, les magnificences du site, les excursions offertes aux baigneurs sont autant de motifs qu'on a fait valoir en vue d'attirer l'attention sur ces sources thermales.

Mais de pareilles considérations ne suffisent pas au médecin pour l'autoriser à prescrire une cure. Trois notions lui sont nécessaires pour se décider, je veux dire : la composition chimique des eaux, leur action physiologique et leur efficacité thérapeutique. Il ne peut donc être sans intérêt de résumer ici les données recueillies jusqu'à présent sur chacun de ces points ; je le ferai brièvement.

§ 1^{er}

COMPOSITION DES EAUX D'AULUS

L'analyse chimique a révélé dans les eaux d'*Aulus* de nombreux éléments de minéralisation. D'abord des acides : *acide*

carbonique, sulfurique, silicique, phosphorique, borique, fluorhydrique ; ensuite des bases : potasse, soude, ammoniaque, lithine, chaux, strontiane, magnésie, alumine, sesquioxyde de fer, bioxide de cuivre ; enfin des corps élémentaires : chlore, iodé, rubidium, chrome, manganèse, nickel, cobalt, bismuth, plomb, cadmium, tellure, antimoine, arsenic.

Le tableau suivant, que j'emprunte au travail du docteur Garrigou, indique la proportion relative de chacun de ces principes minéralisateurs.

	Source Bacque.	Source Darmagnac.
Acide carbonique.....	0 gr 1982	0 gr 1166
» sulfurique.....	4 » 2098	4 » 3288
» silicique.....	0 » 0605 (?)	0 » 9040 (?)
» phosphorique.....	Traces.	Traces.
» borique.....	Id. (?)	Id. (?)
» fluorhydrique.....	Id.	Id.
Chlore.....	0 » 0243 (?)	0 » 0245
Iode.....	Traces.	Traces.
Potasse.....	0 » 0027	0 » 0030
Soude.....	0 » 0380	0 » 0590
Ammoniaque.....	0 » 00014	0 » 00014
Lithine.....	0 » 0004	0 » 0005
Rubidium.....	Trac. presq. insens.	Trac. presq. insens.
Chaux.....	0 » 7305	0 » 7881
Strontiane.....	0 » 0720	0 » 0736
Magnésie.....	Assez abondants.	Assez abondants.
Alumine.....	Fer (sesquioxyde).....	Quantité pondérable.
Chrome.....	0 » 0025	0 » 0034
Nickel.....	Traces.	Quantité pondérable.
Cobalt.....	Traces.	Traces.
Cuivre (bioxide).....	0 » 0004	0 » 0004
Bismuth.....	Traces.	Traces.
Plomb.....	Traces pondérables.	Traces pondérables.
Cadmium.....	?	?
Tellure.....	Traces?	Traces?
Antimoine.....	Traces.	Traces.
Arsenic.....	Traces pondérables.	Traces pondérables.
Matière organique.....	0 » 0950	0 » 0950
	2 gr 37564	2 gr 58644

Un premier fait ressort de ce tableau. Parmi les 29 substances indiquées par l'analyse chimique, il y en a 16 dont la

proportion n'a pu être déterminée, la plupart n'ayant donné que des traces de leur présence. Ceci est arrivé pour l'*acide phosphorique*, l'*acide borique* et l'*acide fluorhydrique*, pour l'*iode* et le *rubidium*, le *manganèse*, le *nickel* et le *cobalt*, le *plomb*, le *cadmium*, le *tellure*, l'*antimoine*, même l'*arsenic*. Il faut encore ajouter à cette liste l'*alumine* et le *chrome*, avec cette différence que les traces ici ont été assez abondantes.

Au contraire, l'*acide sulfurique*, l'*acide carbonique*, l'*acide silicique*, le *chlore*, la *potasse*, la *soude*, l'*ammoniaque*, la *lithine*, la *strontiane* et la *magnésie*, le *sesquioxyde de fer* et le *oxyde de cuivre* se rencontrent à doses déterminées, même assez importantes. C'est surtout à cette dernière catégorie des principes minéralisateurs qu'on a demandé le secret de l'action des eaux d'Aulus. Il ne faudrait pas croire toutefois que les substances dont les proportions ont été minimes soient sans action; ce n'est point en raison de leur masse, mais de leur appropriation que les médicaments agissent dans le traitement des maladies.

Si l'on voulait conclure de la composition de ces eaux à leur action physiologique et à leur efficacité thérapeutique, la nomenclature des effets produits sur l'homme sain ou sur l'homme malade serait longue. Malheureusement de pareilles conséquences ne seraient pas légitimes, l'expérience aidée de l'observation ne les justifierait pas. Toute eau minérale constitue, en effet, une unité, dont l'action est due à l'ensemble des éléments qui la composent et non à quelques-uns de ceux-ci séparés de tous les autres; c'est la résultante de ces actions combinées qu'il faut connaître, et non quelques-unes de celles-ci prises en particulier.

Il faut encore tenir compte des circonstances accessoires: de la température des sources, des conditions climatériques auxquelles le malade ne saurait se soustraire, de l'hygiène à laquelle il est soumis pendant sa cure, toutes choses qui favorisent l'action thérapeutique, de telle sorte que l'eau prise loin de la source produit souvent des effets incomplets, toujours bien différents de ceux qu'on obtient dans le pays où la Providence l'a placée.

D'où il faut conclure que pour juger l'action physiologique d'une eau minérale, il ne suffit pas de l'analyser, qu'il est de plus nécessaire d'en rechercher les effets sur l'homme sain,

celle-ci devant être la base de l'hydrologie expérimentale, comme elle l'est de la matière médicale et de la thérapeutique.

§ 11

EFFETS PHYSIOLOGIQUES DE L'EAU D'AULUS

On a cru pouvoir résumer l'action physiologique des eaux d'Aulus en disant qu'elles étaient *purgatives* et *diurétiques*. Ceci est insuffisant.

Il ne suffit pas davantage de dire que des trois sources qui existent à Aulus, la source Bacque a des effets purgatifs constants, la source des trois Césars est plus ferrugineuse, tandis que la source Darmagnac agirait d'une manière plus directe sur la peau. Il faut analyser davantage pour apprécier exactement la portée de l'action physiologique.

Les effets suivants ont été notés par les auteurs :

Au début, des vertiges, une sorte d'enivrement passager; au début aussi de l'agitation, la nuit, avec accélération du pouls, chaleur au front et sensation de plénitude à l'estomac. Plus tard survient l'effet purgatif. Alors les selles deviennent fréquentes, noires, poisseuses, chargées de bile épaisse; elles ne sont précédées ni de douleurs, ni de coliques et un bien-être général en est la conséquence. En même temps l'appétit renait, les digestions sont plus rapides et plus complètes, la circulation devient plus active et les forces musculaires se développent.

Les urines augmentent aussi en quantité, d'où il résulte que pour les malades chez lesquels il existe de l'acide urique en excès ou des urates, le dépôt ne tarde pas à ne plus se former, tandis que des urines infectées, muco-purulentes, perdent leur épaisseur et leur odeur nauséabonde.

Un malade atteint de gravelle, et qui pendant deux années s'est rendu à Aulus, où il a été soumis à un traitement énergique, a réuni sous forme de tableau synoptique des renseignements dont j'ai reçu communication et qui ne sont pas sans intérêt. Deux fois cette personne a suivi la-cure, la première en 1877, la seconde, en 1880. La quantité d'eau absorbée pendant chacun de ces deux traitements a été de 600 verres, soit 120 litres. Durant le premier traitement il y a eu 192 éva-

cuations alvines et 200 dans la seconde; le minimum étant de 1 évacuation par jour, le maximum de 7.

Les émissions d'urine, de leur côté, se sont élevées à 186 en 1877, et à 457 en 1880. En outre de leur nombre, il faut citer leur quantité qui, suivant le dire du malade, aurait été très abondante, même énorme.

L'auteur du tableau dont je parle a noté également l'influence de l'eau d'Aulus sur la production des gaz (ce qu'il nomme les évacuations éoliennes) et sans indiquer le chiffre exact de ces dernières, il les spécifie par ces mots : *beaucoup, énormément*.

Il faut ajouter que les eaux d'Aulus excitent l'action des glandes salivaires; on a même indiqué aussi une surexcitation des glandes séminales, d'où des pollutions nocturnes plus répétées.

Le Dr Alriq est allé plus loin; de ce que les glandes dont je viens de parler éprouvaient une pareille surexcitation, il en a conclu qu'il devait en être de même de celles dont il est plus difficile de déterminer l'action, parce qu'elles sont profondément situées; par exemple, du foie, du pancréas, des glandes et des follicules de l'intestin, des glandes de Lieberkuhn, et il a conclu que toutes devaient se trouver surexcitées. Rappelant alors que les organes sécrétateurs reçoivent l'impulsion du nerf grand sympathique, il est arrivé à soutenir que l'action des eaux d'Aulus devait se porter sur ce dernier, lequel à son tour excitait toutes les sécrétions.

Joignant à cette première action celle que le grand sympathique développe sur la veine-porte et la circulation abdominale, il a cru pouvoir conclure que toute l'action physiologique et l'action thérapeutique des eaux d'Aulus se trouvaient ainsi expliquées.

On ne peut nier le côté ingénieux d'une pareille théorie sur laquelle on discutera longtemps peut-être; mais dont il y aura toujours à retenir ce point : que l'action des eaux d'Aulus n'est point une action locale, mais une action générale localisée.

Les eaux en question ont aussi une action énergique sur l'enveloppe cutanée; elles augmentent la sueur, la nuit surtout, provoquent des démangeaisons, des picotements, une sensation de chaleur générale, et des éruptions papuleuses plus ou moins confluentes. Est-ce bien tout? Je ne le crois pas.

Si l'action des eaux d'Aulus a été nettement définie pour ce qui regarde la membrane muquineuse gastro-intestinale, les glandes et leurs sécrétions ; si l'action purgative et diurétique a été étudiée avec soin, les effets produits sur la peau sont à peine ébauchés, et on n'a encore rien dit sur les phénomènes qui se peuvent produire du côté des appareils de la respiration, de la circulation cardiaque, de la locomotion, non plus que du côté du système nerveux de la vie de relation ; il importe donc de chercher encore ; le sujet est digne d'attention.

§ III

ACTION THÉRAPEUTIQUE

L'action thérapeutique est-elle mieux connue ?

Ici encore des renseignements précieux ont été recueillis, il importe d'en tenir compte.

Sous ce rapport, les eaux d'Aulus ont leur légende. D'abord, elles possèdent un avantage qui les distingue de beaucoup de leurs concurrentes ; elles n'ont point été connues au temps des Romains, aussi ne se trouve-t-il aucune ruine qu'on puisse attribuer aux envabisseurs de la Gaule.

On raconte, au contraire, que la vertu de ses eaux fut découverte seulement vers 1823. A cette époque, des soldats de l'armée française furent échelonnés le long des Pyrénées. Un de ces postes était commandé par un jeune lieutenant nommé Darmagnac, lequel, dit l'histoire, à la suite de *maladies rebelles et mal conduites*, se trouvait dans un état presque désespéré. Une vieille femme du pays, *Ma Bonuo*, lui parla des eaux dont elle avait prédit les succès ultérieurs. Le lieutenant en but, puis il fit creuser un large fossé autour de la source afin de prendre des bains. Au bout d'un mois le malade était guéri et donnait son nom au ruisseau bienfaisant qui lui avait rendu la jeunesse (1).

• L'auteur que je viens de citer n'ayant pas dit quelles étaient les maladies (rebelles et mal conduites) dont souffrait le jeune lieutenant, il est impossible de savoir s'il convient de

(1) V. *Aulus-les-Bains et ses environs*, par Adolphe d'Assier, p. 9.

rappor ter à ce premier succès la réputation d'Aulus pour le traitement de la syphilis constitutionnelle. Toujours est-il que cette grande diathèse paraît être celle sur laquelle l'action thérapeutique de cette station a été le mieux déterminée.

Toutefois, ce n'est pas seulement contre la syphilis que les eaux en question se sont montrées très efficaces. Les affections herpétiques, l'eczéma surtout, y sont merveilleusement modifiées; on a indiqué aussi les éruptions arthritiques et scrofuleuses comme rentrant dans le cercle où les eaux d'Aulus exercent une bienfaisante action. Au reste, la présence d'élément sulfureux, de l'arsenic, de l'iode, du chrome, rend parfaitement compte de pareils succès.

On a donné une autre explication des guérisons de la syphilis par les eaux d'Aulus. Le Dr Garrigou fait remarquer que ces eaux réussissent surtout chez les sujets qui ont été soumis à un traitement mercuriel dont ils ont abusé. Dans ce cas, ce serait l'action éliminatrice du métal, dont l'organisme est saturé, à laquelle il faudrait rapporter la guérison. En fait, on triompherait ainsi de la maladie mercurielle et non de la syphilis (1). Il y a ici une distinction importante à établir, distinction à laquelle l'antique réputation des eaux de Luchon est largement intéressée.

En dehors de l'efficacité des eaux d'Aulus sur les affections cutanées, il faut relater leur action également énergique sur les maladies de l'appareil digestif. Ici tout un ensemble de symptômes s'est montré heureusement modifié, surtout cette forme de la dyspepsie qui s'accompagne d'engorgement du foie, même de la rate, de constipation, d'hémorroïdes, toutes souffrances dont les réactions psychiques sont nombreuses et qui entraînent avec elles l'hypocondrie, la faiblesse, le dégoût du travail, etc.

Vient ensuite l'obésité. Une eau purgative et diurétique ne pouvait manquer d'être recommandée en pareil cas. Le Dr Alriq constate que ce fut avec succès, et il cite des observations où le malade a perdu pendant la cure plus de 30 livres. Chose à noter, ce serait surtout lorsque l'obésité se lie à la

(1) V. *Parallèle des eaux minérales de France et d'Allemagne*, par Ernest Barrault, p. 226.

goutte et au rhumatisme que l'action curative aurait été le plus accentuée (1).

On ne s'étonnera pas maintenant que les mêmes eaux aient été employées avec succès contre l'arthritide et la gravelle, ces formes d'une seule et même diathèse.

En résumé : les affections cutanées, surtout les syphilides, les dyspepsies accompagnées d'engorgement des glandes viscérales et de ce cortège de symptômes que les Allemands appellent la *vénosité*, l'arthritide sous ses formes diverses de douleurs, de gravelle, de migraine peut-être, à coup sûr d'obésité, tel est le cercle qui se trouve tracé dès aujourd'hui autour des eaux d'Aulus.

Si l'on tient compte des éléments minéralisateurs, on pensera qu'une pareille délimitation devra s'étendre. Des eaux qui renferment de l'arsenic, du chrome, de la lithine, du fer, du cuivre, de nombreux sulfates alcalins, etc., doivent répondre encore à d'autres indications que des recherches ultérieures feront connaître.

Le grand point sera de déterminer d'abord les grandes diathèses auxquelles les eaux d'Aulus répondent exactement, puis de fixer les formes morbides qu'elles modifient d'une manière durable. En poursuivant cette double recherche, on reconnaîtra qu'il y a dans l'action de ces sources une puissance directe et spécifique, dont les propriétés purgatives et diurétiques sont insuffisantes à rendre compte.

(1) *De l'action des eaux d'Aulus dans le traitement de l'obésité*, par le Dr Alrig.

